

# LES FACTEURS DE RÉUSSITE D'UN PCAET

## Agir en faveur du climat est un défi et une opportunité pour les EPCI

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) permet aux EPCI de mettre en œuvre une démarche de développement durable territoriale et d'engager les territoires dans la transition énergétique.

L'élaboration du PCAET nécessite dans les quatre phases :

- Du temps et des moyens humains
- Des compétences techniques
- Des savoir-faire organisationnels
- Des financements
- Un pilotage continu
- Des données

La FDE 62 met à votre disposition des ressources pour vous accompagner sur l'ensemble de ces points à chaque étape de votre PCAET.

## Les 4 étapes clés du PCAET



# POURQUOI UTILISER LES SERVICES DE LA fde 62

- **Acteur de la transition énergétique**, la FDE 62 accompagne financièrement et/ou techniquement les collectivités dans leurs projets de Maîtrise De l'Énergie et de développement des ENR. Elle met en œuvre le **mix énergétique**, expérimente et développe des **innovations** énergétiques.
- Neutre et objective, la FDE 62 est totalement **indépendante**. Depuis sa création, la FDE 62 s'attache à défendre le **service public de l'énergie** et joue un rôle majeur dans la défense des **intérêts des collectivités locales**.
- Forte d'une équipe d'ingénieurs, de conseillers et d'experts dans le domaine de l'énergie, la FDE 62 possède un **savoir-faire reconnu** dans le Pas-de-Calais.
- Mutualisations des connaissances et des **bonnes pratiques**. La FDE 62 s'appuie sur ses expériences opérationnelles pour élaborer des **solutions adaptées aux problématiques des EPCI**, valoriser et développer les actions exemplaires.
- **Gratuité et subventions**. Les ressources que la FDE 62 met à disposition des collectivités sont majoritairement gratuites ou subventionnées. La FDE 62, propriétaire des réseaux d'électricité et de gaz, perçoit des redevances qui sont mises à disposition des collectivités sous forme de **subventions**. Son **ingénierie financière** permet aux collectivités de bénéficier des **prêts à taux bonifiés**.

## FDE 62

40 avenue Jean Mermoz CS 70255 62005 DAINVILLE Cedex

Tél. : 03 21 51 09 40 / Fax. : 03 21 51 11 08

[www.fde62.fr](http://www.fde62.fr)

Mail : [contact@fde62.fr](mailto:contact@fde62.fr)

LE BON RÉFLEXE : AVANT TOUT PROJET, CONTACTEZ LA fde 62



# RÉUSSIR VOTRE PCAET : LA fde 62 VOUS ACCOMPAGNE

Les EPCI, acteurs majeurs de la transition énergétique du Pas-de-Calais, ont en charge les **Plans Climat Air Energie Territorial**. La **FDE 62**, expert dans le domaine de l'énergie, les accompagne dans la mise en œuvre et la réalisation de leur **PCAET**.



© la relation équilibrable ■ Conception graphique : Maro Haas ■ Photos : Papagori / Fotolia, M. Payage Michaëll ■ Imprimé sur papier recyclé. Imprimerie Brunehaut.



Fédération  
Départementale  
d'Énergie  
du Pas-de-Calais

# NOS RESSOURCES ET NOS AIDES POUR LES EPCI

La FDE 62 vous accompagne à chaque étape clef du PCAET.



## 1 DIAGNOSTIC

Afin de vous permettre de réaliser  **votre diagnostic ou votre étude de planification énergétique**  à l'échelle de votre territoire, la FDE 62 peut vous fournir :

- L'ensemble des données de consommation Electricité et Gaz à la maille souhaitées (IRIS, commune, EPCI) et par secteur d'activité (résidentiel, industrie, tertiaire, agriculture, ...)
- L'ensemble des données de production en électricité et gaz avec renvoi sur les réseaux de distribution publique et par nature (solaire, éolien, cogénération, bioénergie, méthanisation, ...)
- Un état des lieux des réseaux électrique et gaz existants
- Les capacités d'injection et de soutirage à la maille de l'EPCI. La FDE 62 est la seule entité neutre à pouvoir vous transmettre ces données.
- Un état des lieux du patrimoine public (communal et intercommunal) et son potentiel de réduction : bâtiment et éclairage publics pour toutes les énergies (fioul, propane, gaz, électricité, ...)

Cette mission est payante mais subventionnable par le Conseil Régional.

**L'analyse de ces données donne à l'EPCI et aux communes une première visibilité sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs nationaux et régionaux et définir les objectifs du PCAET sur les éléments suivants :**

- Répartition des énergies sur le territoire
- Les économies d'énergie à réaliser
- Les ENR à développer

## 2 ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE

- **Le comité technique et le comité de pilotage sont les outils majeurs** au sein desquels s'élabore la stratégie du PCAET et se définit **un plan d'actions adapté au territoire.**
- La FDE 62 peut y participer pour accompagner vos réflexions, être force de proposition.

**TOUTES CES PRESTATIONS SONT GRATUITES OU PEUVENT ÊTRE SUBVENTIONNÉES.**  
LA FDE 62 PEUT SE CHARGER ÉGALEMENT DE MOBILISER LES AIDES PARTENAIRES (RÉGION, ADEME).  
POUR PLUS D'INFORMATION, NOUS CONTACTER.

## Les Conseillers en Energie à vos côtés

Les Conseillers en Énergie que la FDE 62 met à votre disposition accompagnent les projets communaux et intercommunaux :

Les Conseillers en Energie sont des collaborateurs de la FDE 62 qui travaillent sur votre territoire au service de votre stratégie.

### Audit

- Pertinence des préconisations
- Assistance dans la définition du programme

### Conception

- Définition de la performance
- Choix énergétique
- Validation des solutions techniques

### Choix des entreprises

- Evaluation/ notation technique
- Respect du cahier des charges

### Travaux

- Conformité
- Qualité de mise en œuvre
- Assistance à la réception

### Qualité de l'installation

- Suivi des consommations énergétiques
- Suivi technique
- Optimisation

GAIN RÉALISÉ PAR LE CONSEILLER EN ÉNERGIE :  
**1 € DÉPENSÉ > + DE 3 € ÉCONOMISÉS**

## 3 ACTIONS

### Maîtrise de l'Énergie (MDE)

La FDE 62 prend en charge les actions MDE sur le patrimoine public (bâtiment et éclairage public). **Le conseiller en énergie** accompagne les communes et les EPCI à toutes les étapes de leurs projets, de l'élaboration au suivi des travaux.

### Mobilité durable

La FDE 62 accompagne le développement des installations de recharges pour véhicules électriques sur le Pas de Calais.

Aujourd'hui en France, on recense 25.000 points de recharges publiques. C'est assez pour le parc actuel, mais à horizon 2022, il en faudra environ 100.000. Ils devront, qui plus est, être placés au bon endroit, avec la bonne puissance et un service interopérable de qualité.

La FDE 62 a expérimenté des bornes de recharges pour véhicules électriques (BRVE) sur le réseau d'éclairage public et au vu du succès de cette expérimentation a ouvert sa centrale d'achat pour la fourniture et la pose de BRVE installées dans les candélabres d'éclairage public. Ces installations sont complémentaires des BRVE standard.

### Énergies renouvelables

La FDE 62 accompagne le développement des ENR photovoltaïque via un conseiller en énergie et ce conseiller réalise gratuitement une pré-étude pour vérifier l'opportunité d'installer une centrale photovoltaïque sur les bâtiments avant de lancer des études coûteuses.

La FDE 62 a ouvert sa centrale d'achat à des études de faisabilité et des missions de maîtrise d'œuvre.

### Innovations sur mesure

La FDE 62 peut accompagner les innovations sur-mesure souhaitées par les EPCI. Elle assurera la liaison avec la SEM Haut de France dont elle est un actionnaire important.

## 4 LE SUIVI

La FDE 62 vous propose d'être membre du comité de suivi du PCAET.

La FDE 62 vous propose de suivre gratuitement des indicateurs consommation d'électricité et de gaz du patrimoine public à la maille souhaitée (EPCI, commune), comprenant :

- Suivi de la consommation d'électricité de l'éclairage public
- Suivi de la consommation d'électricité des bâtiments publics
- Suivi de la consommation de gaz des bâtiments publics

La FDE 62 propose de réaliser un suivi des consommations des autres énergies des bâtiments communaux (fuel, gaz propane, ...). Cette prestation est payante. Son coût varie en fonction du territoire, selon le nombre de communes et leurs tailles, le nombre de bâtiments...

**LA FDE 62 S'ENGAGE EN TERMES DE RÉSULTAT SUR LE TERRITOIRE :** nombre de communes rencontrées, bilans trois ans, audit bâtiment et éclairage public, points lumineux renouvelés, rénovations BBC et travaux MDE sur bâtiments.